



**Commission d'étude  
sur la gestion de la  
forêt publique québécoise**



# **Rapport**

**Décembre 2004**

Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise  
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 2004

ISBN 2-550-43626-1



Commission d'étude  
sur la gestion de la  
forêt publique québécoise

Québec, le 8 décembre 2004

Monsieur Sam Hamad  
Ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

Monsieur Pierre Corbeil  
Ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs

Messieurs les ministres,

C'est avec plaisir que nous vous soumettons le rapport de la Commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'État. Constituée en vertu du décret numéro 1121-2003 du 22 octobre 2003, cette Commission avait le mandat de dresser un état de situation de la gestion des forêts publiques et de formuler des recommandations, en réponse aux besoins et aux aspirations de la population québécoise.

Le présent rapport repose notamment sur des consultations publiques tenues dans 16 villes et quatre communautés autochtones à travers le Québec, où 303 mémoires ont été déposés, ainsi que sur des mandats d'études externes et des rencontres avec divers interlocuteurs. Un large éventail de propositions a ainsi été présenté à la Commission, témoignant de l'importance accordée par la population au milieu forestier pour le développement du Québec et de ses régions.

Nous sommes honorés d'avoir été invités à accomplir ce mandat et nous vous prions d'agréer, messieurs les ministres, l'expression de nos sentiments distingués.

Guy Coulombe  
Président

Jean Huot  
Vice-président

Jules Arsenault  
Commissaire

Éric Bauce, ing.f.  
Commissaire

Jean-Thomas Bernard  
Commissaire

André Bouchardeau  
Commissaire

Marie Anick Liboiron, ing.f.  
Commissaire

Gérard Szaraz, ing.f.  
Secrétaire général



## Mandat de la Commission

La Commission devait dresser un état de situation de la gestion des forêts publiques, dans une perspective de gestion intégrée des ressources, et proposer des solutions pour bonifier le régime forestier. Plus spécifiquement, son mandat portait sur les aspects suivants :

- ▶ Examiner l'administration du régime forestier québécois ainsi que les résultats atteints, notamment en matière de possibilité forestière;
- ▶ Examiner les avenues permettant de bonifier le régime forestier;
- ▶ Examiner les dimensions économiques, environnementales, fauniques, sociales et régionales ainsi que les aspects de régénération, de pérennité, de biodiversité, d'aménagement et de développement durable touchant la protection et la mise en valeur du milieu forestier et de ses ressources;
- ▶ Examiner la qualité des plans d'aménagement forestier; la qualité des inventaires forestiers; les assises scientifiques et techniques des calculs de possibilité forestière; la qualité des suivis forestiers à long terme; les assises scientifiques et techniques des méthodes de contrôle et de vérification annuels (niveaux de récolte, mesurage des bois, traitements sylvicoles et respect des normes d'intervention forestière prévues au *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État*, édicté par le décret numéro 498-96 du 24 avril 1996); la qualité de la gestion des crédits pour les traitements sylvicoles admissibles en paiement des droits; toute autre question que la Commission pourrait juger pertinente pour remplir adéquatement et entièrement son mandat;
- ▶ Tenir compte, dans le cours de ses travaux, des modifications apportées en 2001 et en 2002 à la *Loi sur les forêts* (L.R.Q., c. F-4.1), ainsi que des mesures annoncées par le sous-ministre des Ressources naturelles lors de la Commission parlementaire sur l'administration publique tenue le 13 février 2003;
- ▶ Recommander toute modification que la Commission jugera requise pour assurer la meilleure gestion possible des forêts du domaine de l'État et de leurs ressources quant aux éléments susmentionnés; les critères appropriés à la gestion des risques reliés aux calculs des possibilités forestières et aux suivis et contrôles des activités d'aménagement forestier, prenant en considération l'ensemble des éléments fauniques, socio-économiques et environnementaux pertinents; les éléments d'un plan global en vue de doter le Québec d'une approche améliorée d'aménagement durable du milieu forestier.



## Avant-propos

La Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise tient à remercier chaleureusement les nombreuses personnes et organismes qui ont apporté leur éclairage tout au long des travaux. La qualité de ce rapport repose, en très grande partie, sur la richesse de ces contributions reçues lors des consultations publiques et de multiples rencontres. Tous ces échanges ont eu lieu dans un esprit constructif et ouvert. Les membres de la Commission tiennent aussi à exprimer leur gratitude à l'égard du personnel professionnel et administratif; leur collaboration de tous les jours a été précieuse pour mener le mandat à terme.

Ce rapport est conçu de façon à permettre, dans la mesure où les sujets s'y prêtent, une lecture conviviale pour toute personne intéressée à la gestion des forêts du Québec. On y retrouve des éléments descriptifs, des analyses de situations et des pistes de solutions. La majorité des chapitres se terminent par des **notes explicatives** qui offrent des informations complémentaires, parfois techniques, destinées à des lecteurs plus spécialisés. Les **annexes**, à la fin du document, présentent des renseignements généraux sur les travaux de la Commission, de même que quelques données techniques. Le présent rapport est accompagné d'un **cédérom**, lequel contient plusieurs fichiers (rapport de la Commission, base de données relatives aux mémoires reçus, rapports des mandats d'étude, documents du Ministère).

Dans le cadre de son mandat, la Commission s'est donnée comme objectif de présenter les **recommandations** les plus opérationnelles possible. Sous réserve des décisions gouvernementales, la Commission estime que la mise en oeuvre de ces recommandations devrait débiter dans les meilleurs délais.

Les recommandations émanent principalement des consultations publiques ainsi que des résultats d'analyses, d'études et de visites sur le terrain. Bien que la Commission ait choisi d'adopter une interprétation large de son mandat, elle n'a pas la prétention de couvrir, dans ce rapport, toutes les facettes du régime forestier québécois. Ainsi, elle est consciente que ses choix ne satisferont pas l'ensemble des demandes formulées lors des audiences et dans les mémoires. On peut d'ailleurs noter qu'un bon nombre de recommandations avaient déjà été formulées lors de consultations antérieures. Ceci vient sans doute souligner que le temps est venu de passer à l'action de manière plus décisive.

Au cours de ses réflexions, la Commission a tenu compte des marges de manœuvre serrées du Gouvernement. Ses propositions s'inscrivent donc dans le cadre budgétaire actuel. Dans une perspective de développement durable, la Commission a tenté de répondre, de manière équilibrée, aux préoccupations et aux aspirations d'ordre social, économique et environnemental.

Une attention spéciale a aussi été portée afin d'éviter de multiplier les nouvelles structures de gestion. De plus, les propositions ne doivent pas être vues comme des mesures rigides, applicables partout et de manière uniforme. La Commission est également consciente que ses recommandations arrivent dans une période de transition, avec des mesures qui ont déjà été énoncées, particulièrement par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, mais qui n'ont pas été pleinement mises en oeuvre. Il faut aussi noter que dans la mouvance du secteur forestier, un certain nombre de décisions et d'orientations ont été prises durant la rédaction du rapport. Celles-ci sont entre autres liées au plan d'action du Ministère relatif aux recommandations du Vérificateur général de 2002, à la mise en oeuvre des objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier, à la *Stratégie québécoise sur la diversité biologique 2004-2007*, aux modifications envisagées au mode de calcul et d'attribution des crédits sylvicoles, et à l'avant-projet de loi, déposé en novembre 2004, qui vise à instituer une nouvelle fonction de commissaire au développement durable.

Le rapport contient neuf chapitres. Le **chapitre 1** permet de situer l'état des forêts et de leur gestion dans une perspective historique. Ce parcours permet de constater que les préoccupations actuelles ne sont pas toutes nouvelles; certaines remontent même très loin dans le temps. Elles sont en général assez bien documentées et les solutions, souvent bien définies. Il faut donc bâtir sur ces acquis et préparer l'avenir. L'évolution des valeurs de la société, une meilleure compréhension de l'écologie des forêts et l'atteinte des limites productives et géographiques du territoire forestier font en sorte que de nouvelles façons de voir et d'agir en forêt doivent être mises de l'avant. Il est essentiel de gérer en tenant compte de la forêt que l'on veut léguer aux générations futures.

Le **chapitre 2** décrit succinctement le territoire biophysique du Québec, la diversité des ressources et les principales activités économiques liées au milieu forestier. Ce survol permet de saisir la diversité de ce milieu en évolution constante, la multiplicité des usages, tant pour la matière ligneuse que pour les autres ressources, ainsi que l'importance de l'emploi et de l'activité économique générés dans toutes les régions du Québec. Ce chapitre soulève également, à grands traits, quelques questions relatives à l'harmonisation des usages, à la vitalité des régions, à la conjoncture mondiale et aux perspectives d'avenir des produits forestiers.

Un des piliers de la gestion forestière, abordé au **chapitre 3**, concerne l'acquisition de connaissances, dont la recherche sur les processus biophysiques, la connaissance du territoire et les suivis des interventions sylvicoles. Cette section porte également sur l'information, l'éducation et la sensibilisation du public. L'examen de la Commission porte plus spécifiquement sur l'organisation globale et le financement de l'acquisition et du transfert de connaissances au Québec. Le volet éducation et sensibilisation, en particulier auprès des jeunes, est traité de façon à coordonner et à mettre en valeur les organismes qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation relative au milieu forestier et à l'environnement, les institutions d'enseignement et les autres organismes locaux et régionaux.

La protection, la conservation et la mise en valeur des ressources par l'aménagement écosystémique sont au cœur du **chapitre 4**. La Commission discute plus spécifiquement de l'établissement d'aires protégées, de l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM), de l'application de critères d'aménagement durable des forêts, des objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier (OPMV), des ressources fauniques et des paysages, de la gestion intégrée des ressources, de la protection contre les perturbations naturelles, des changements climatiques, du rôle stratégique des chemins forestiers et de la gestion par bassin versant.

Le **chapitre 5**, central au mandat de la Commission, examine les processus de mesure de l'état des forêts, notamment par le biais du système d'inventaire décennal, et les méthodes utilisées pour déterminer les disponibilités de matière ligneuse en vue de la transformation. Ce chapitre apporte également des éléments de réponse à savoir si les niveaux de récolte actuels permettent de maintenir le capital forestier et d'assurer un rendement soutenu à long terme.

Au **chapitre 6**, la Commission propose plusieurs virages majeurs en matière de sylviculture et de gestion de la matière ligneuse. Il est question d'un important réaménagement dans les approches d'aménagement et dans les façons de gérer les crédits sylvicoles admissibles en paiement des redevances, de réhabilitation des forêts feuillues, de projets de sylviculture intensive et de projets de forêt habitée. On y traite également du rôle-clef des forêts privées, dans un contexte de complémentarité avec les forêts publiques, de la valorisation du travail en forêt et de la nécessaire rationalisation de l'industrie des produits du bois.

Parmi les thèmes qui ont été au cœur des consultations de la Commission, on retrouve la décentralisation, la transparence et la participation active des acteurs régionaux et locaux à la gestion forestière. C'est donc au **chapitre 7** que la Commission aborde ces questions. Elle recommande plusieurs changements quant au rôle et aux interactions entre le Ministère, les instances régionales et les intervenants qui oeuvrent à l'échelle des unités d'aménagement forestier. La création d'une nouvelle fonction, celle de Forestier en chef, est un élément pivot de ces changements. C'est aussi dans ce chapitre que la Commission discute des dimensions relatives au mesurage des bois et à la certification des pratiques forestières. Finalement, quelques orientations sont proposées afin d'introduire une plus grande flexibilité dans les mouvements de bois entre les usines et de progresser vers la création d'un marché pour les bois récoltés en forêts publiques.

Dans plusieurs sections du rapport, il est question des liens particuliers qu'entretiennent les Premières Nations avec les milieux forestiers. Néanmoins, le **chapitre 8** traite, de manière spécifique, de la dimension autochtone dans la gestion des forêts du Québec. La situation de ces communautés doit conduire à des mesures particulières de consultation et d'harmonisation. Ce chapitre porte donc une attention spéciale sur les aspects de communication, de participation et de concertation régionale lors de la planification des activités d'aménagement forestier. On y traite aussi du développement de la main-d'œuvre autochtone et la participation active d'entreprises autochtones à l'aménagement forestier.

Le **chapitre 9** conclut le rapport en faisant un rappel des virages à entreprendre. Un cadre de mise en œuvre des recommandations est proposé pour réaliser la transition et coordonner les changements. Des priorités opérationnelles et un cadre financier sont également présentés. La Commission insiste sur le caractère global des propositions et sur la nécessité de conclure des ententes de mise en œuvre avec les parties concernées.

Le lecteur notera que la Commission a cherché à utiliser un vocabulaire nuancé, en particulier dans l'utilisation du mot *forestier*. Dans l'esprit de la Commission, la forêt est un tout, lequel est structuré par un ensemble de ressources et fonctionnant selon des processus écologiques globaux. Ainsi, lorsqu'il s'agit de la ressource bois, le mot *ligneux* sera utilisé; par exemple, on parlera de possibilité ligneuse plutôt que de possibilité forestière.

Afin d'alléger le texte, toute utilisation du terme « *Ministère* » fait référence au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec.



# Table des matières

Lettre de transmission _____	i
Mandat de la Commission _____	iii
Avant-propos _____	v
Table des matières _____	ix
Liste des tableaux _____	xii
Liste des figures et contenu du cédérom _____	xiv
<b>1. Les forêts du Québec : perspective historique et regard vers l'avenir _____</b>	<b>1</b>
<b>2. Les forêts québécoises : territoire, ressources et usages _____</b>	<b>7</b>
2.1 Le territoire _____	7
2.2 Les zones de végétation _____	8
2.3 L'influence majeure du climat _____	11
2.4 La diversité floristique et faunique _____	13
2.5 Les usages et usagers du milieu forestier _____	15
2.6 L'État propriétaire _____	20
2.7 Une source d'emploi, d'activité économique et de valeur ajoutée _____	22
2.8 La concurrence et les perspectives d'avenir _____	30
Notes explicatives du chapitre 2 _____	31
<b>3. La recherche, le transfert de connaissances et l'éducation _____</b>	<b>35</b>
<b>relative au milieu forestier</b>	
3.1 La recherche _____	35
3.2 Le transfert de connaissances _____	41
3.3 L'éducation relative au milieu forestier : une question de culture _____	43
Notes explicatives du chapitre 3 _____	45
<b>4. Protection, conservation et gestion multiressource : des axes de changement _____</b>	<b>47</b>
4.1 L'aménagement écosystémique _____	47
4.2 La biodiversité _____	52
4.3 Un réseau d'aires protégées à l'échelle de la richesse du patrimoine forestier québécois _____	53
4.4 Une vigilance avec les organismes génétiquement modifiés _____	60
4.5 Les six critères de l'aménagement durable des forêts : d'un préambule à une réalité de gestion _____	60
4.6 Les objectifs de protection et de mise en valeur du milieu forestier : une approche adaptée aux particularités régionales _____	63
4.7 La gestion intégrée : un consensus à mettre en oeuvre _____	64
4.8 La mise en valeur des ressources fauniques _____	65
4.9 Les paysages : de l'encadrement visuel à une prise en compte véritable _____	68
4.10 La gestion intégrée des perturbations naturelles _____	71
4.11 L'impact des changements climatiques sur les écosystèmes forestiers _____	78

4.12	Le rôle stratégique des chemins forestiers dans un contexte de gestion multiressource	80
4.13	La gestion par bassin versant	83
4.14	La protection de l'environnement forestier et les intervenants du milieu	84
	Notes explicatives du chapitre 4	86
<b>5.</b>	<b>État des forêts et prédiction des volumes ligneux : des axes de changement</b>	<b>93</b>
5.1	Un questionnement récurrent, qui intègre de nouvelles dimensions	94
5.2	La structure des forêts du Québec et l'évolution des volumes marchands sur pied	95
5.3	Les inventaires ligneux	103
5.4	Le calcul de la possibilité ligneuse	111
5.5	Comparaison entre la possibilité ligneuse obtenue à l'aide de Sylva et celle obtenue avec une méthode dite par contenu (formule de Hanzlik)	142
5.6	Le prochain cycle de planification sur des bases plus solides	144
5.7	Quantité, qualité et accessibilité des bois : une nouvelle vision s'impose	145
	Notes explicatives du chapitre 5	149
<b>6.</b>	<b>Sylviculture et gestion de la matière ligneuse : des axes de changement</b>	<b>155</b>
6.1	L'assise territoriale de l'aménagement ligneux	156
6.2	L'effet de possibilité : un facteur d'incertitude majeur	157
6.3	Des stratégies sylvicoles repensées	158
6.4	Des prescriptions sylvicoles adaptées aux objectifs d'aménagement et aux peuplements	159
6.5	L'accent sur la remise en production et le plein boisement	161
6.6	Une priorité à la réhabilitation des forêts feuillues	163
6.7	Des projets de sylviculture intensive sur une portion du territoire	169
6.8	La forêt habitée : une gestion forestière par et pour les collectivités	174
6.9	Une diversification accrue des types de contrats	176
6.10	La rationalisation et la consolidation de l'industrie de la transformation de la matière ligneuse	177
6.11	Un réaménagement de l'enveloppe des crédits sylvicoles	178
6.12	Un rôle-clef de la forêt privée	181
6.13	La valorisation du travail en forêt	185
	Notes explicatives du chapitre 6	190
<b>7.</b>	<b>Gestion intégrée, encadrée, décentralisée et transparente : des axes de changement</b>	<b>201</b>
7.1	Le mode actuel de gestion du milieu forestier	201
7.2	Les principaux constats en matière de gestion du milieu forestier	203
7.3	Vers un nouveau modèle de gestion des forêts publiques québécoises	206
7.4	L'introduction de plans d'aménagement forestier intégré (PAFI)	212
7.5	Le contrôle : rigueur, continuité et transparence	213
7.6	Un système de mesurage plus transparent	218
7.7	La certification des pratiques d'aménagement forestier	223
7.8	Vers une remise en question du lien forêt – usine	226
7.9	Vers la création d'un marché pour les bois récoltés sur forêts publiques	229
	Notes explicatives du chapitre 7	231

<b>8. Les Autochtones et la gestion forestière</b>	<b>237</b>
Notes explicatives du chapitre 8	241
<b>9. La mise en œuvre des changements</b>	<b>243</b>
9.1 Une période de transition	244
9.2 Une coordination dynamique des changements	246
9.3 Les priorités opérationnelles pour la mise en œuvre des changements	246
9.4 Une réallocation des ressources financières	248
9.5 Les sources et utilisations de fonds dans la réallocation des ressources financières	250
9.6 Cinq virages visant à bâtir des forêts pour l'avenir	251
9.7 Liste des recommandations	253
<b>Annexe 1 Les travaux de la Commission</b>	<b>263</b>
<b>Annexe 2 Un outil d'analyse des recommandations soumises à la Commission</b>	<b>277</b>
<b>Annexe 3 Description des processus actuels de gestion</b>	<b>281</b>
<b>Annexe 4 Superficies, possibilité ligneuse et ratios possibilité/superficie</b>	<b>289</b>

## ▼ Liste des tableaux

<b>2.1</b>	Principaux usages du milieu forestier autres que la matière ligneuse	16
<b>2.2</b>	Portrait sommaire des forêts québécoises sous aménagement	18
<b>2.3</b>	Emplois directs et valeur ajoutée du secteur forestier, 2002	24
<b>2.4</b>	Évolution de l'emploi et de la valeur ajoutée, de 1985 à 2002	25
<b>2.5</b>	Espèces fauniques « menacées » ou « vulnérables » au Québec	32
<b>2.6</b>	Espèces floristiques « menacées » ou « vulnérables » au Québec	33
<b>4.1</b>	Description du réseau d'aires protégées, selon les catégories de l'UICN et les provinces naturelles québécoises	54
<b>4.2</b>	Nombre et superficie d'aires protégées, par statut selon les désignations québécoises	55
<b>4.3</b>	Réseau de chemins forestiers permanents et volumes de bois récoltés en forêts publiques	81
<b>5.1</b>	Évolution du volume moyen par tige résineuse du groupe SEPM récoltée au Québec, entre 1977 et 2002, dans quelques régions	94
<b>5.2</b>	Rendement potentiel théorique des forêts québécoises, par région	97
<b>5.3</b>	Évolution des estimations en volumes marchands par essence sur le territoire forestier productif et accessible (pente < 40 %) entre le deuxième (1978-1989) et le troisième inventaire forestier (1992-2002)	99
<b>5.4</b>	Estimations des volumes marchands par essence et par région sur le territoire forestier productif et accessible (pente < 40 %) selon les données du troisième inventaire forestier (1992-2002)	100
<b>5.5</b>	Évolution des volumes marchands par essence et par région sur le territoire forestier québécois productif et accessible (pente < 40 %) entre le deuxième (1978-1989) et le troisième inventaire forestier (1992-2002)	102
<b>5.6</b>	Différences entre la possibilité ligneuse calculée avec la méthode Hanzlik et celle calculée avec la méthode Sylva, dans trois régions du Québec en zone boréale	144
<b>6.1</b>	Crédits sylvicoles octroyés pour les travaux de jardinage en forêts publiques de 1994 à 2002	164
<b>6.2</b>	Évolution des volumes (m <sup>3</sup> ) de feuillus durs récoltés par les entreprises de déroulage et de sciage, de 1998 à 2003, selon la qualité des billes	165
<b>6.3</b>	Proportion du couvert végétal et nombre de plants mis en terre en forêts privées et publiques, dans quelques régions du Québec (mars 2000 à mars 2002)	168
<b>7.1</b>	Territoires certifiés au Canada et au Québec	224
<b>9.1</b>	Enveloppe de base : Crédits sylvicoles et programmes pour la production de plants, la protection et la mise en valeur du milieu forestier, forêts publiques et privées	249
<b>A1.1</b>	Calendrier des consultations publiques de la Commission	264
<b>A1.2</b>	Répartition régionale des mémoires déposés à la Commission	264
<b>A1.3</b>	Études scientifiques et techniques commandées par la Commission	266

<b>A2.1</b>	Outil d'analyse des recommandations soumises à la Commission - Liste des catégories et des thèmes utilisés	278
<b>A2.2</b>	Outil d'analyse des recommandations soumises à la Commission - Types de rapports générés	279
<b>A3.1</b>	Dépenses gouvernementales à l'égard de la forêt publique, 2003-2004	286
<b>A3.2</b>	Revenus gouvernementaux associés à la forêt publique, 2003-2004	287
<b>A4.1</b>	Évolution de la superficie, de l'estimation de la possibilité ligneuse et du ratio possibilité/superficie toutes essences selon le type de territoire, public ou privé	289
<b>A4.2</b>	Superficies, possibilité ligneuse et ratios possibilité/superficie par région administrative pour le territoire forestier productif du Québec	290
<b>A4.3.1</b>	Apport des regroupements d'essences au ratio possibilité/superficie (m <sup>3</sup> /ha) par région administrative pour le territoire forestier productif du Québec	292
<b>A4.3.2</b>	Apport régional au ratio possibilité/superficie (m <sup>3</sup> /ha) par regroupement d'essences pour le territoire forestier productif du Québec	292
<b>A4.4</b>	Évolution de l'estimation de la possibilité, de l'attribution et de la récolte par région administrative, pour le territoire public québécois (Groupe SEPM)	294
<b>A4.5</b>	Évolution de l'estimation de la possibilité, de l'attribution et de la récolte par région administrative, pour le territoire public québécois (Résineux autres que SEPM)	296
<b>A4.6</b>	Évolution de l'estimation de la possibilité, de l'attribution et de la récolte par région administrative, pour le territoire public québécois (Total Résineux)	298
<b>A4.7</b>	Évolution de l'estimation de la possibilité, de l'attribution et de la récolte par région administrative, pour le territoire public québécois (Peuplier faux-tremble)	300
<b>A4.8</b>	Évolution de l'estimation de la possibilité, de l'attribution et de la récolte par région administrative, pour le territoire public québécois (Feuillus durs)	302
<b>A4.9</b>	Évolution de l'estimation de la possibilité, de l'attribution et de la récolte par région administrative, pour le territoire public québécois (Total Feuillus)	304
<b>A4.10</b>	Évolution de l'estimation de la possibilité, de l'attribution et de la récolte par région administrative, pour le territoire public québécois (Total toutes essences)	306

## ▼ Liste des figures

2.1	Territoire forestier du Québec méridional-Tenure publique et privée	7
2.2	Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec	9
2.3	Isolignes des degrés-jours de croissance au Québec	12
2.4	Évolution de l'estimation de la possibilité ligneuse, de l'attribution et de la récolte par regroupement d'essences	20
2.5	Redevances brutes et nettes pour la matière ligneuse récoltée dans les forêts publiques du Québec	21
2.6	Des forêts aux marchés	23
2.7	Taux d'utilisation des scieries de bois résineux au Québec selon leur capacité de production, 2001	26
2.8	Emploi dans l'industrie des produits du bois, Québec, Ontario, Colombie-Britannique, 1994-2003. Première transformation du bois	27
2.9	Emploi dans l'industrie des produits du bois, Québec, Ontario, Colombie-Britannique, 1994-2003. Deuxième transformation des produits du bois	27
2.10	Évolution de la production de l'industrie des pâtes et papiers au Québec	28
2.11	Balance commerciale du Québec, 1998 et 2002	29
2.12	Importance relative du secteur forestier dans l'emploi total, 1991 et 1996	30
4.1	Les provinces naturelles du Québec	53
4.2	Le réseau des aires protégées à l'intérieur des forêts publiques au Québec	56
5.1	Diagramme simplifié du système d'inventaire dans les forêts du Québec	105
5.2	Diagramme simplifié du module par taux de passage utilisé dans Sylva	113
5.3	Diagramme simplifié du module par courbes de croissance utilisé dans Sylva	118
7.1	Structure organisationnelle proposée pour la gestion des forêts du domaine de l'État	207
7.2	Sujets traitant du contrôle et du suivi abordés dans d'autres sections du rapport	217

## ▼ Contenu du cédérom

- ▶ Rapport de la Commission
- ▶ Base de données (avis et mémoires déposés à la Commission)
- ▶ Mandats d'études externes
- ▶ Plan d'action du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs à l'égard des recommandations du Vérificateur général
- ▶ Rapport du comité scientifique du Ministère chargé d'examiner le calcul de la possibilité forestière
- ▶ Portraits forestiers régionaux produits pour la Commission
- ▶ Portraits forestiers régionaux 2004 produits par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs